

La Voix du Conseil

Bulletin municipal de la commune nouvelle de Sainte-Suzanne-et-Chammes

1, Place Hubert II de Beaumont et 1 bis, rue Jean de Bueil 53270 Sainte-Suzanne-et-Chammes

Tel: 02 43 01 40 10 mël : contact@ste-suzanne.com

Chammes Tel: 02 43 01 40 65 mël: mairie.chammes@wanadoo.fr

Avril 2016 n° 4

Sainte-Suzanne-et-Chammes souhaite la Bienvenue aux Plus beaux Villages de France



Les Plus
Beaux Villages
de France®

Les 1, 2 et 3 avril Sainte-Suzanne a accueilli l'Assemblée générale des Plus beaux Villages de France. Cet événement est une première dans l'Ouest de la France, et ne se reproduira statistiquement pas dans notre Commune avant... 135 ans ! C'est la première fois que la Commune accueille un congrès national.

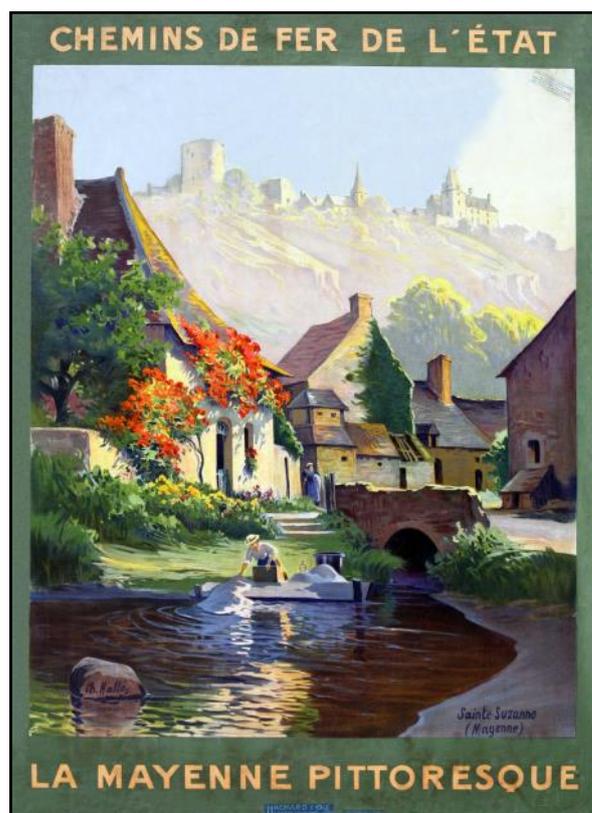
Pendant 3 jours presque 200 personnes ont « planché » sur les nouveaux statuts de l'Association, travaillé sur le site de réservation « la place du marché », et tenu leur assemblée statutaire. Le samedi soir une réception -rencontre avec les personnalités et les media a rassemblé le Conseil d'administration, les élus, les accompagnants, les bénévoles, les présidents d'associations qui contribuent à la renaissance et l'animation du village.

Les accompagnants ont pu selon leur choix participer à un atelier de calligraphie, visiter la Basilique et l'Abbaye d'Évron, Jublains, Saulges, le Musée de l'Auditoire, le CIAP ou le Grand-moulin, grâce aux entrées offertes par le Conseil départemental, la Communauté de Communes et la Commune. Économiquement cela représente plus de 200 nuitées d'hôtel pour les hébergeurs du territoire, et plus de 600 repas pour les restaurateurs.

79 communes classées comme étant parmi les plus belles de France étaient représentées par leur maire ou leur maire-adjoint, dont 31 villages qui ont été sélectionnés depuis 2012 dans l'émission de France 2 « le Village préféré des Français ».

Parmi eux on peut citer les premiers à avoir signalé leur présence : Ainhoa, Angles-sur-l'Anglin, Ansois, Ars-en-Ré, Aubeterre-sur-Dronne, Autoire, Auvillar, Balfleur, Belvès, Beuvron-en-Auge, Blesle, Capdenac-le-Haut, Carrenac, Charroux, Collonges-la-Rouge, Crissay-sur-Manse, Curemonte, Domme, Eguisheim, Gargilasse-Dampierre, Gerberoy, Gordes, Gourdon, La Bastide-Clairence, La Roche-Guyon, La Roque-Gageac, La Roque-sur-Cèze, Lauzerte, Lavardin, Lavaudieu, Le Bec-Hellouin, Les Baux-de-Provence, Limeuil, Locronan, Loubressac, Lourmarin, Mirmande, Mittelberghheim, Moncontour, Monestiès, Monflanquin, Monpazier, Montréal-du-Gers, Montsoreau, Navarrenx, Noyers-sur-Serein, Oingt, Olargues, Parfondeval, Pradelles, Pujols, Puycelsi, Riquewihr, Rochefort-en-Terre, Rodemack, Saint-Antoine-l'Abbaye, Saint-Cénéri-le-Gérei, Sainte-Suzanne, Saint-Léon-sur-Vézère, Saint-Robert, Saint-Suliac, Salers, Sarrant, Ségur-le-Château, Seillans, Semur-en-Brionnais, Talmont-sur-Gironde, Tournemire, Turenne, Usson, Vénasque, Vézelay, Villefranche-de-Conflent, Vouvant, Yèvre-le-Châtel, et Yvoire.

Merci au département de la Mayenne, à la Communauté de communes des Coëvrons, à la Commune, à l'Office de Tourisme des Coëvrons pour leur appui logistique et/ou financier, et aux bénévoles qui ont contribué à cette manifestation exceptionnelle dans l'histoire de notre commune.





Le Conseil d'administration des *Amis de Sainte-Suzanne* a récemment planché sur la programmation des activités pour la saison 2016. Rappelons que l'association *Les Amis de Sainte-Suzanne* a été créée en 1962 ; Ses objectifs sont :

1. **d'étudier, de mettre en valeur et de promouvoir** l'histoire de la Cité médiévale de Sainte-Suzanne ;
2. de **contribuer à conserver, améliorer et embellir les monuments**, promenades et sites de la commune ;
3. de **contribuer à faire connaître par tous moyens** la beauté et l'intérêt des monuments, promenades et sites, en stimulant l'activité touristique et culturelle de la commune ;
4. de **stimuler**, en particulier chez les jeunes, le goût des arts, des traditions et des loisirs culturels, et notamment de l'histoire locale, de l'environnement, de l'archéologie, etc...

[L'association Médiéville 53 quant à elle, créée début 2008 alors qu'il n'existait plus de Comité des fêtes à Sainte-Suzanne, a pour objet d'organiser régulièrement des fêtes et des manifestations, notamment à caractère historique, afin d'accroître la notoriété et l'attractivité de la Cité. Elle sollicite pour ce faire la participation et la mise en œuvre des talents des habitants de la cité médiévale et de sa région.]

Parmi les sujets abordés lors du Conseil, le jardin médiéval, mis en place en 2009 par l'association Médiéville qui souhaite passer le flambeau, sera repris par les Amis de Sainte-Suzanne. Ils en assureront la gestion. Des bénévoles pour former une équipe de jardiniers sont recherchés.

" **Il s'agit de le maintenir en état par un entretien approprié et d'envisager son réaménagement**, indique Joseph Papion qui en sera le responsable.

" **À partir du mois de mai, je propose une visite d'une heure et demie de la cité pour les anglophones, le 2ème mercredi de chaque mois pour 5€** " annonce Bob Marshall.

En collaboration avec le Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine, une visite guidée Château/Cité médiévale sera organisée conjointement au tarif de 6€. " **Elle se fera en costume médiéval pour tous les participants, à raison d'une visite en juillet et de deux en août avec trente personnes maximum** ", précise Vincent Houllière, président.

Le 9 avril est programmée une visite du château de Bourgon et de la Chapelle-Rainsouin au prix de 33,50€ pour les non-adhérents et 24€ pour les adhérents (repas compris).

Pour ce qui est du site internet, Roland Gaillard, Anthony Robert et Vincent Houllière prennent en charge sa réalisation (adresse du site en construction : <http://saintesuzannemayenne.fr/wp->).

Les commerçants pourront louer à titre gracieux les costumes médiévaux pour les puces suzannaises à condition d'être adhérents de l'association et de verser un chèque de caution de 50€.

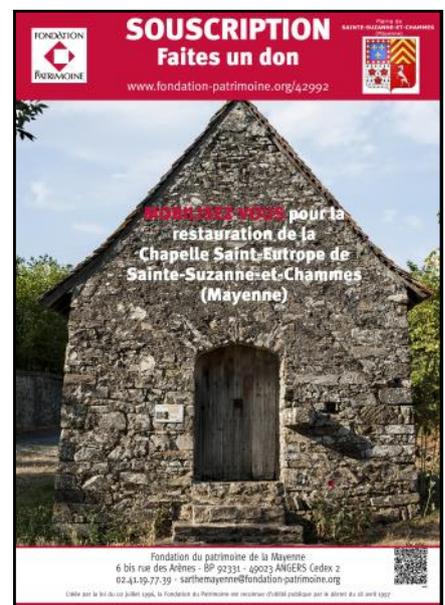
Les visites du musée, de la cité et les conférences ont été programmées.

L'idée d'honorer toute personne ayant œuvré pour la notoriété de Sainte-Suzanne par le titre de "*Grand Ami de Sainte-Suzanne*" a été retenue.

Montant de la carte d'adhérent : 25€ **Contact: amis.saintesuzanne@gmail.com** Site internet <http://saintesuzannemayenne.fr>

Le bon de souscription (page3 ci-contre) peut être téléchargé depuis le site internet de l'association .

Il est également disponible en mairie



Bibliothèques de proximité

Le réseau informatisé des médiathèques s'agrandit.

Depuis le 6 avril, la bibliothèque de Sainte-Suzanne-et-Chammes est rattachée au réseau informatisé des médiathèques des Coëvrons.

Désormais, les lecteurs pourront:

- accéder à toute la collection des Coëvrons (livres, magazines, CD, DVD et jeux de société),
- consulter les prêts et les prolonger à la bibliothèque ou sur internet,
- réserver et faire venir les documents des autres bibliothèques (Évron, Bais, Montsûrs, Vaiges...),
- fréquenter toutes les bibliothèques du réseau lecture.



L'inscription est payante comme partout dans les Coëvrons, au tarif de **12 € par an et par foyer**. L'emprunt ne peut se faire qu'après l'adhésion.

L'accès à toutes les bibliothèques est gratuit pour consulter sur place les documents.

Rappel des horaires d'ouverture de la bibliothèque Christiane Ligot de Sainte-Suzanne-et-Chammes (manoir de la Butte verte, 1 rue Jean de Bueil):

Le mercredi de 10h30 à 12h30
et le samedi de 10h30 à 12h30.

Les bénévoles espèrent vous voir nombreux lors de ces permanences.



Cours de Cross Training

Une nouvelle activité sportive nous est proposée à Sainte-Suzanne.

Une nouvelle association tournée vers la remise en forme, propose de venir à Sainte-Suzanne tous les mercredis soirs de 18h30 à 20h à la salle Maxime-Létard pour un cours de Cross Training.

C'est une séance de fitness ouverte à tous de 7 à 77 ans. Le Cross Training est à la base une méthode d'entraînement regroupant des exercices très variés permettant une amélioration de la condition physique globale. Les exercices sont bien sûr adaptés et adaptables à chaque individu du quel que soit son niveau, son âge ou sa pathologie. Il s'agit d'un cours très complet où l'esprit d'équipe, la solidarité et la convivialité sont au rendez-vous.

Un premier cours « officiel » est proposé au public le mercredi 20 Avril 2016 à 18h30 (après les vacances scolaires).

Venez nombreux découvrir cette nouvelle activité.



BON DE SOUSCRIPTION

OUI, je fais un don pour soutenir la restauration de la Chapelle Saint-Eutrope de Sainte-Suzanne-et-Chammes, et j'accepte que mon don soit affecté à un autre projet de sauvegarde du patrimoine ou au fonctionnement de la Fondation du patrimoine, dans le cas de fonds subsistants à l'issue de la présente opération ou si celle-ci n'aboutissait pas dans un délai de cinq années après le lancement de la présente souscription ou si cette dernière était inactive (absence d'entrée ou sortie de fonds) pendant un délai de deux ans.

Mon don est deeuros et je souhaite bénéficier d'une économie d'impôt au titre de l'impôt :
 sur le revenu de solidarité sur la fortune sur les sociétés

Chèque à l'ordre : « Fondation du Patrimoine - Chapelle Saint-Eutrope de Sainte-Suzanne-et-Chammes »

Pour les **particuliers**, votre don ouvre droit à une réduction :

- de l'impôt sur le revenu à hauteur de 66% du don dans la limite de 20% du revenu imposable. Un don de 100 euros = 66 euros d'économie d'impôt
- ou de l'impôt de solidarité sur la fortune à hauteur de 75% du don dans la limite de 50 000 euros. Cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 euros. Un don de 100 euros = 75 euros d'économie d'impôt

Pour les **entreprises**, votre don donne droit à une réduction de l'impôt sur les sociétés à hauteur de 60% du don et dans la limite de 0,5% du chiffre d'affaires. Un don de 500 euros = 300 euros d'économie d'impôt

Votre don donnera lieu à l'envoi d'un reçu fiscal, qu'il conviendra de joindre à votre déclaration de revenus.

Nom ou société :

Adresse :

Code postal :Ville.....

Mail :Tél :

Comment faire votre don ?

► Par courrier

Envoyer ce bon de souscription complété et accompagné de votre règlement par chèque à :
Fondation du Patrimoine Mayenne - 6 bis rue des Arènes - BP 92331 - 49023 ANGERS Cedex 02

► Par Internet Faites votre don en ligne sur notre site Internet sécurisé :
www.fondation-patrimoine.org/42992

► Flashez ce QR Code à l'aide de votre Smartphone et faites immédiatement un don pour ce projet !



Ce bulletin de souscription est un contrat d'adhésion dont les mentions doivent être acceptées dans leur globalité, sans négociation possible. Le fait de rayer l'une des mentions n'a aucune valeur juridique. Si l'une des mentions du bulletin ne convient pas, vous devez renoncer à l'opération de souscription. Les informations recueillies sont nécessaires à la gestion de votre don. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au service administratif de la Fondation du patrimoine. Seul le maître d'ouvrage de la restauration que vous avez décidé de soutenir sera légalement destinataire; toutefois si vous ne souhaitez pas que nous la communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, veuillez cocher la case d'encre. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent ainsi que d'un droit de suppression de ces mêmes données. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la délégation régionale dont vous dépendez. La Fondation du patrimoine s'engage à affecter tout ou partie des dons à un projet de sauvegarde du patrimoine ou au fonctionnement de la Fondation du patrimoine dans les cas où le projet n'aboutirait pas dans un délai de cinq années après le lancement de la présente souscription, ou s'il n'était pas réalisé conformément au dossier présenté par le maître d'ouvrage et validé par la Fondation du patrimoine, ou dans le cas où la collecte serait inactive (absence d'entrée ou de sortie de fonds) pendant un délai de deux ans. Dans le cas où la collecte dépasserait la part de financement restant à la charge du maître d'ouvrage, l'excédent collecté sera affecté à un autre projet de sauvegarde du patrimoine ou au fonctionnement de la Fondation du patrimoine. La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au maître d'ouvrage les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 0% du montant des dons. Les personnes ayant reçu le label de la Fondation du patrimoine ne pourront pas bénéficier d'une réduction d'impôt pendant toute la durée d'effet du label. Les entreprises travaillant sur ce chantier de restauration ne pourront pas faire un don ouvrant droit à une réduction d'impôt.

GDON

Sainte-Suzanne-et-Chammes

Samedi 19 Mars 2016, s'est terminée la campagne à l'étang des Chauvinières contre les ragondins, avant l'ouverture de la pêche le 27 mars.

Pendant cette période une douzaine de rats des champs ou ragondins ont été capturés.

Nous remercions encore tous les bénévoles qui ont permis de mener à bien la lutte contre les nuisibles, rats, frelons asiatiques et les corvidés.



Association « Musique pour tous »



Romain Vaudé

L'association suzannaise Musiques pour Tous a organisé dimanche 13 mars le premier concert de la saison en réunissant deux des trois lauréats 2015 du premier *concours national de piano* de Mayenne créé par l'association Forte Piano présidée par Philippe Vert professeur au conservatoire de cette ville.

Notre association attribue chaque année le premier prix d'un montant, certes modeste mais encourageant de 300 euros au vainqueur, ainsi qu'un récital aux trois premiers nommés pour l'année suivante.

Je voudrais attirer l'attention sur l'impact que ce prix, initié par notre association suzannaise peut avoir en renforçant l'activité culturelle de notre ville tout en aidant les jeunes artistes.

Ce concours a réuni cette année vingt candidats de différents niveaux venus de toute la France.

Il comprend trois catégories allant de jeunes élèves en herbe jusqu'au niveau professionnel soumises à un jury de professeurs issus de conservatoires de différents départements français.

Il n'est pas exclu que certains d'entre eux seront peut-être de futurs grands artistes.

A cette occasion deux jeunes pianistes, Dimitri Weissenberg 15 ans et Romain Vaudé 22 ans respectivement 1er et 2ème prix se sont produits avec succès, au théâtre de Mayenne sur le superbe piano à queue de cette salle.

Je profite de cette occasion pour préciser que ce concert devait avoir lieu à Sainte-Suzanne, mais nous avons apprécié l'accueil du théâtre de Mayenne, car un piano de grande qualité, une acoustique et une structure adaptées étaient nécessaires au regard du niveau de ces pianistes.

Le programme du concert comprenait des œuvres de Beethoven, Chopin, Debussy, Bach, Shchedrin. Le public a chaleureusement applaudi et encouragé les deux brillants jeunes pianistes. Le concert s'est terminé par la remise des prix des candidats 2016. Nous entendrons les trois premiers dans le cadre de l'activité de Musiques pour Tous en 2017.

Je remercie le Conseil Municipal pour son soutien, les adhérents qui nous aident efficacement et le public par sa présence.

Un petit rappel : pour adhérer à l'association à but non lucratif, il n'est pas indispensable d'être musicien. La cotisation (15 euros) ainsi que les dons sont déductibles des impôts grâce à un reçu fiscal agréé par l'administration depuis l'an dernier. L'adhésion permet aussi de bénéficier d'une réduction appréciable sur le prix des concerts.

Enfin elle constitue une part budgétaire non négligeable pour réaliser efficacement ses projets musicaux.

Le prochain concert a lieu au château de Ste Suzanne le dimanche 3 avril en collaboration avec le CIAP lors du week-end de l'assemblée des maires des plus beaux villages de France avec une harpiste et un flûtiste qui interpréteront des musiques des pays de l'est.

Les concerts suivants figurent sur le site de Sainte Suzanne et seront relayés par la presse et la radio
contact 02 43 01 48 90 et 06 15 89 84 77, mail : laliaudiere@cegetel.net

A bientôt sur nos lieux de concerts Jean Foison président



Le chêne de Evêts (ou Evais), situé sur la route de Chammees à Blandouet, a disparu très récemment. Un panneau rappelle toujours la mémoire de Perrine.



La Chapelle de Perrine Dugué est située à La Haute Mancellière, sur la départementale n°7 à St Jean-sur-Erve. Elle appartient toujours aux descendants de la famille Dugué et peut se visiter notamment lors des Journées du Patrimoine.

2016

1796

220 ans de la mort de Perrine Dugué



Il y a 220 ans dans la forêt de Chammees.....

En ce 22 mars 1796, c'est la foire à Sainte Suzanne. Perrine Dugué, une jeune fille de 19 ans de Thorigné, veut y aller afin de ravitailler ses deux frères qui, républicains, s'y sont réfugiés.

Tout le monde l'en dissuade car les chouans sévissent dans la région et la famille Dugué étant républicaine (tout en étant restée catholique) est directement menacée. Pourtant rien n'y fait. « le Diable lui-même ne me retiendra pas » dit-elle en partant avec des voisins fermiers.

Dans la plaine de Blandouet, trois Chouans les arrêtent, ordonnent à Perrine de descendre et aux fermiers de repartir chez eux.

Perrine subit d'horribles sévices et est laissée agonisante, seule près du chêne des Evêts. La peur des chouans est telle que ce n'est qu'au bout de quatre jours que l'on ose intervenir. La femme qui est présente lors de son dernier soupir est miraculeusement guérie et il est dit que lorsqu'elle rend son dernier soupir, on a vu son âme s'élever dans le ciel avec des ailes tricolores.

A partir de là, va se créer la légende de la « Sainte Tricolore » : on vient en pèlerinage de fort loin, on a compté jusqu'à 2000 pèlerins sur sa tombe, une simple fosse (le cimetière lui ayant été refusé). Des complaintes sont éditées et colportées dans toute la France.

On veut lui donner une sépulture digne d'elle : un cultivateur, M. Dagoreau, donne à sa mère un terrain pour construire une chapelle grâce aux dons des pèlerins. En septembre 1797, de nuit et secrètement (car on craint encore les chouans), on y dépose son corps sous l'autel.

En 2005, dans un grenier de Sainte Suzanne, un carnet qui relate ces faits est retrouvé. Il rapporte une conversation entre M. Pômier, notaire, et M. Dergère qui, à l'âge de 12 ans, avait assisté à l'exhumation du corps. Il avait vu les blessures sur le visage de Perrine et touché son corps qui était parfaitement conservé malgré dix huit mois dans la terre. Dans ce carnet, il révèle aussi le nom de deux des trois chouans qui ont commis ce forfait et, s'ils n'ont pas été inquiétés directement, ont été méprisés toute leur vie par les gens.

Mme Dominique Paradis
(descendante de la famille Dugué)

Comité des Fêtes de Chammes

L'Assemblée Communale de Chammes aura lieu le dimanche 26 Juin.

Le Comité des Fêtes organise une journée "**baptême de l'air en hélicoptère**", survol d'un des plus beaux villages de France : Sainte-Suzanne.

Départ au terrain des sports de Chammes.

Prix du baptême en hélicoptère : 42,00 Euros

Vous pouvez réserver vos billets dès maintenant, auprès de :

- Didier ECHIVARD – Tél. : 06 12 48 46 29
- Michel MARTEAU – Tél. : 02 43 01 42 59
- Nicole BOUL – Tél. : 02 43 01 43 04
- Aline DAVOUST – Tél. : 02 43 01 44 17



Judo

Nous rappelons que les cours de judo pour les enfants d'âge scolaire ont lieu tous les jeudis après-midi à la salle Maxime- Létard de 17h45 à 18h45 avec un professeur diplômé.

Inscription sur place auprès du Professeur



Familles de vacances

Le Secours Populaire recherche des familles bénévoles pour accueillir des enfants des Yvelines pendant les vacances d'été, afin de les extraire de leur cadre quotidien, de leur faire vivre de bons moments, et de leur permettre d'engranger des souvenirs. Ces séjours ont lieu du 15 juillet au 29 juillet 2016 et du 29 juillet au 12 août 2016.

Renseignements:

Secours populaire français

Fédération de la Mayenne

9 et 11 rue Achille Bienvenu

53000 Laval

Tél: 02 43 56 41 89 contact@spf53.org

AMBULANCES / V.S.L. / TAXIS / MINIBUS

Z.A. DES COÉVRONS - 53270 SAINTE SUZANNE

02.4301.4001

Hôtel** **Beauséjour**
Restaurant Traiteur
Sandrine et Stéphane Huchet

4-6 rue de la libération - 53270 Sainte-Suzanne
02 43 01 40 31 - hotelstesuzanne@yahoo.fr

Le jardin médiéval : appel aux bénévoles

Le printemps revient et il nécessite de se remettre au travail pour poursuivre la réalisation et l'entretien du jardin médiéval.

Depuis de longues années, ce jardin était pris en charge par une équipe de bénévoles qui a fait un excellent travail et en particulier le groupe de Blandouet animé par Nelly Dorizon.

L'an passé, l'équipe de volontaires était moins nombreuse et l'âge et la fatigue aidant, ils ont hélas décidé pour 2016 de terminer les travaux en cours et leur concours s'arrêtera là.

Il va donc falloir se remobiliser pour reformer de nouvelles équipes de bénévoles autour de cette belle réalisation désormais portée par l'association des Amis de Sainte-Suzanne. Comme chacun le sait, en septembre dernier, la commission composée d'élus membres de l'association des Plus beaux villages de France a confirmé le maintien du classement de Sainte-Suzanne, « sans réserves », comme l'un des plus beaux villages de France. À cette occasion, Jean-Pierre Morteveille, maire, ne cachait pas sa satisfaction et déclarait

« La confirmation de ce label est une reconnaissance du travail réalisé, mais cela nous oblige aussi à rester vigilants et à poursuivre ensemble nos efforts sur la qualité de notre patrimoine, de notre accueil, sur notre notoriété et notre développement. »

C'est dans cet esprit que nous devons nous mobiliser. La mission de cette nouvelle équipe sera de deux ordres:

Tout d'abord, maintenir en l'état et entretenir le jardin tel qu'il se présente aujourd'hui,

Et, si les bonnes volontés répondent favorablement à cet appel, envisager la poursuite de l'aménagement de cet espace.

Dans ce but, je donne rendez vous à tous ceux qui souhaitent poursuivre et/ou reprendre le flambeau, au *Café des Tours* le samedi 9 avril à 11h 00 autour d'un apéritif convivial.

**Pour les "Amis de Sainte-Suzanne",
Joseph Papion**



Élaguer: une nécessité

Une végétation désordonnée et luxuriante gangrénant les ruines : un cliché apprécié des romantiques du XVIII^e et XIX^e siècles mais mortifère pour les monuments historiques ou les sites touristiques...

La commune procède de temps à autre à des coupes ou des élagages d'arbres. Pourquoi ?

Cette opération est nécessaire pour protéger les "cônes de vue" qui, si l'on n'y prend garde, obstruent rapidement le paysage.

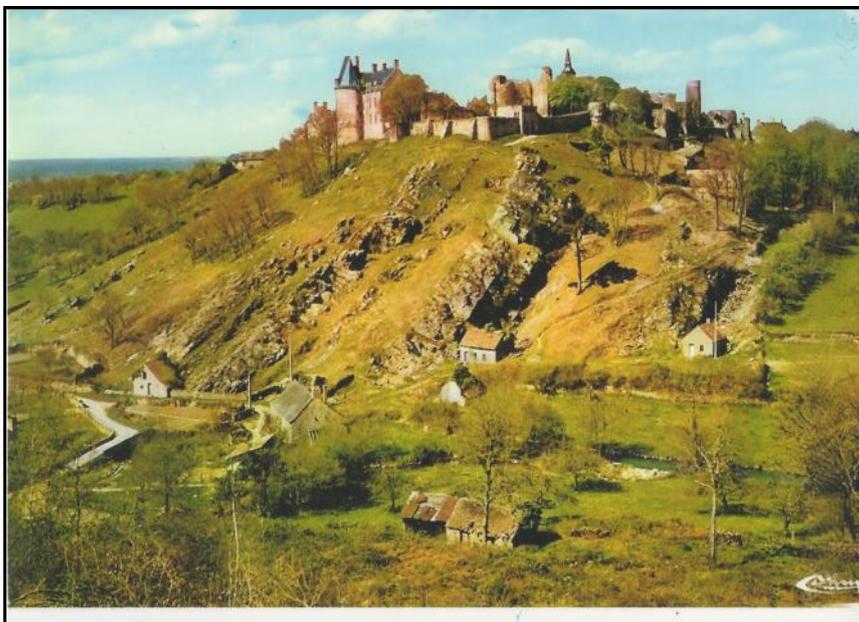
À Saulges, ces coupes salutaires, bien qu'en site protégé *Natura 2000*, ont même été prescrites par la DREAL (Direction régionale de l'environnement).

Au XI^e siècle, nous dit le chroniqueur de l'époque *Orderic Vital*, la colline était couverte de vignes qui ralentissaient la progression des soldats attaquant le château, sans les cacher. Au Moyen Âge, le château de Sainte-Suzanne reposait sur un promontoire rocheux dépourvu d'arbres qui auraient gêné la surveillance militaire des alentours. Mais peu à peu la végétation, non maîtrisée, a véritablement "enligné" le château et envahi la colline, donnant au site un aspect abandonné et très sinistre.

En 1966, la population, au cours de grandes journées de débroussaillages bénévoles, a entièrement nettoyé la colline et le château (**Voir photo ci-dessous**).

Aujourd'hui, il ne s'agit pas de revenir à un paysage aussi dénudé, mais il ne faut pas non plus laisser n'importe quel arbuste grandir, ou certains arbres d'essence très quelconque obstruer le paysage. Celui-ci est fait d'équilibre entre prairies, bocages, forêt, rivière, monuments. Ce site touristique classé parmi les *Plus beaux villages de France*®, il faut régulièrement l'entretenir et y prendre garde. Qu'en serait-il si Sainte-Suzanne n'était plus visible depuis les routes de Voutré, de Sablé ou de Chammes ? C'est vrai aussi du paysage visible depuis la Poterne, du Tertre-Ganne, du camp des Anglais notamment, où la végétation doit être pareillement maîtrisée.

D'où un entretien régulier, à la charge de la Commune mais aussi des propriétaires pour les terrains privés, qui passe par des abattages et des élagages sélectionnés, comme cette année entre la rue aux chevaux et le chemin de la mule blanche. Il faut aussi se prémunir contre la suppression des haies tout comme du risque de boisements excessifs, de



Coupure d'eau : Informations du SIAEP

En raison de travaux sur le réseau d'eau potable*, nous vous informons que l'ensemble de l'agglomération suzannaise sera privée de l'alimentation en eau **le lundi 18 avril de 14h30 à 18h.**

**La pose d'un débitmètre à proximité des Granges impose l'arrêt de l'alimentation en eau. Un débitmètre est un dispositif qui permet de déceler la présence de fuites d'eau ; deux de ces débitmètres sont déjà fonctionnels; le troisième le sera à partir du 18 avril prochain.*

Nous sommes désolés de la gêne que cette coupure d'eau va occasionner à l'ensemble des Suzannais mais nous sommes persuadés que vous comprendrez que c'est pour la bonne cause : améliorer la qualité de notre réseau d'eau potable, donc ne pas gaspiller l'eau par des fuites non détectables.

Jean-Claude Bouteloup

Président du SIAEP (syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable)



LES 6 HEURES

de Sainte-Suzanne-et-Chammes

28 mai 2016

LA MAYENNE Le Département

Medie Ville

CHATEAU DE SAINTE-SUZANNE
CENTRE D'INTERPRÉTATION
DU PARC NATUREL
DU PATRIMOINE

Cross en relais

par équipe de 4 coureurs

- 5 Euros pour les - de 16 ans et 7 euros pour les + de 16 ans
- Restauration sur place et "Repas "cochon grillé"
- Réservation recommandée.
- Contact, inscription, et réservation: sixheures2016@orange.fr
- Animations :
chansons avec "Cheyenne"
dances country avec le groupe "Luat Country"

france bleu mayenne

Lily Institut

Piger Aurélie

14 rue du camp des Anglais
53270 St Suzanne

06.85.68.98.09.

N'hésitez pas à prendre rendez vous...

6 Heures de Sainte-Suzanne-et-Chammes samedi 28 Mai 2016

Cross par relais de 4 coureurs
circuit pédestre ouvert de 4 km
Départ à 10h cour du château de Sainte Suzanne.

Remise des dossiers de 8h45 à 9h45....

Briefing à 9h45 sur la ligne de départ

SAINTE-SUZANNE en Mayenne.

"PÉCHÉ DE GOURMANDISE"
LE BISTROT

Photographe Hubert II de Roumoult
53270 SAINTE-SUZANNE

Convivialité autour d'un verre
Dégustation de produits du terroir

Restauration
Tartinerie
Salon de thé/Glacier

RÉSERVATION : 06 25 45 66 39

Siren 530 850 342 00010

TAP (Temps d'Activités Péri-scolaires)

Depuis le 14 septembre, la Mairie a mis à la disposition des « TAP » la salle Eugène-Ledrain (ancienne salle de tri de *La Poste*).

Qui était Eugène Ledrain ?

Eugène Ledrain (né à Sainte-Suzanne le 22 juin 1844 et mort en février 1910) est un professeur, orientaliste et écrivain français. Fils de gendarme, il passe sa jeunesse à Sainte-Suzanne, où il habite *rue du Grenier à sel*. Il évoque d'ailleurs ses souvenirs d'enfance en préfaçant les *Recherches historiques sur Sainte-Suzanne*, du D^r Charles Nory, maire en 1888. Professeur à l'École du Louvre, Conservateur des antiquités orientales au musée du Louvre, il est traducteur de la *Bible rationaliste* en français (1886-1889) d'après les textes hébreu et grec. Il était Chevalier de la Légion d'Honneur.

Actuellement, une partie des activités TAP sont faites dans la salle de cantine, ce qui oblige à ranger, chaque soir, tous les matériels pédagogiques, et à faire les lendemains matin un nettoyage des tables, hygiène oblige.

La nouvelle salle, toute proche de l'école, va nous permettre une gestion plus efficace et moins contraignante.

Nous avons eu également la chance que deux grandes sociétés françaises, "ZODIAC et TECHNIP" nous fassent donation de trente ordinateurs complets, certes « très vieux » ... 3ans !... mais parfaitement équipés, prêts à être utilisés.



Seule contrainte : aller les récupérer à Paris. Daniel Vannier s'en est chargé !

Ces ordinateurs sont maintenant installés en périphérie de la salle, à disposition des enfants, sous surveillance des animatrices, le reste de la salle étant utilisé pour les activités traditionnelles des TAP.

4 ordinateurs sont également en cours d'installation dans la classe de Chammes.

La salle Eugène-Ledrain sera utilisée par les TAP deux après-midis par semaine et une matinée par l'école Sainte-Marie.

Hors ces activités, elle sera mise à disposition du Club informatique, sous la responsabilité de Bernard Huchedé, qui proposera de l'aide et des formations à ceux qui ont quelques difficultés avec les outils informatiques, et avec internet

(renseignements en Mairie 02 43 01 40 10.)

Ateliers (grands) parents / enfants

Vous souhaitez partager un moment privilégié avec votre ou vos enfants âgés de moins de 11 ans.

Ateliers ouverts de 9h45 à 11h30

Différents espaces sont proposés aux familles :

- Coloriages
- Jeux de société (pour tout âge)
- Activités manuelles
- Tapis avec quelques jeux pour les plus jeunes

Mercredi 6 avril

Salle culturelle
de **VAIGES**

Fabrication d'une
mangeoire à oiseaux
Apporte une bouteille en
plastique ou une brique
de lait propre !

Jeudi 14 avril

Salle des fêtes
Fernand Boudin
(rue du verger à
SAINTE SUZANNE)

Fabrication d'un
tableau printanier

Tarifs :

Adhésion annuelle : 2€ par personne
5€ par famille (à partir de 3 membres)

Prix de l'activité : 1€ par enfant

Nombre de places limitées

Sur inscription avant vendredi 1^{er} avril



Inscriptions et renseignements :
Association « La Corne d'Abondance des Coëvrans »
8, route de Neau – 53600 EVRON
Tél : 02 43 01 79 51
Mail : cornedabondance@orange.fr

ADP'élec
ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE
David PÉRICHET

- Installation électrique neuf & rénovation
- Chauffage électrique / Ventilation
- Dépannage / Interphonie / Sanitaire

53270 Sainte-Suzanne
06 15 67 69 75 - Mail : david.perichet@gmail.com

Registre mis à la disposition du public

Lors de sa réunion du 14 décembre 2015, le Conseil communautaire a délibéré favorablement à l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal sur son territoire. Il a défini et approuvé les objectifs poursuivis, les modalités de collaboration et de concertation.

Dans ce cadre, un registre est mis à disposition du public au siège de la Communauté de communes et **dans chacune des mairies des communes membres.**

Ce registre est donc consultable à la mairie de Sainte-Suzanne et à la mairie de Chammes.

La page de couverture précise l'objet de ce cahier, et à l'intérieur se trouve un bref mémo décrivant sa finalité.

Le Conseil municipal de Sainte-Suzanne-et-Chammes a examiné le PLU de Sainte-Suzanne et l'a transmis avec un avis favorable à la 3C qui est chargée, en application des nouvelles dispositions législatives, de se prononcer en final sur ce dossier.

MAISONS LE MASSON
DU SOLIDE POUR LA VIE

Devenez propriétaire
à partir de **68 500 €***

1er CONSTRUCTEUR du GRAND OUEST
Plus de 1 200 maisons **RÉALISÉES EN 2015**

Lotissement « Résidence du Portail »

RT 2012 NOUVELLE GAMME

« Pour une qualité de vie dans un cadre agréable »

CONSTRUISEZ à **SAINTESUZANNE**

~~24 610€~~ **11 400€**
-53%
Parcelles 18 et 19
Superficie : 540 m²

VOTRE MAISON PLAIN-PIED GARAGE ATTENANT
à partir de **88 148 €**

VOTRE MAISON COMBLES AMÉNAGÉS T6
à partir de **103 769 €**

VOTRE MAISON PLAIN-PIED GARAGE INCORPORÉ
à partir de **87 215 €**

VOTRE MAISON COMBLES AMÉNAGÉS T5
à partir de **94 844 €**

VOTRE AGENCE DE LAVAL 1, rue Fernand Soulet LAVAL 02 43 98 84 31

Du lundi au vendredi : 9h - 12h / 14h - 19h - Samedi : 9h - 12h / 14h - 18h

www.maisonslemasson.com

https://youtu.be/q_5ICes4xv0

www.facebook.com/maisonslemassonlaval

Questions sur le recensement de la population



Divers dénombrements de population furent réalisés en France sous l'Ancien Régime et avant, notamment le « recensement des paroisses et feux des Bailliages et Sénéchaussées de France » de 1328 qui recensait les « feux fiscaux », et l'enquête nationale décidée par Colbert en 1664 qui incluait un dénombrement des paroisses, des feux et des personnes imposables âgées de huit ans et plus.

Après la Révolution, des **recensements nationaux recensant tous les habitants**, quel que soit leur âge, furent organisés de manière très régulière, en général **tous les 5 ans** (sauf pendant les guerres 1914-18 et

39-45).

Au début du XXI^e siècle, les modalités de recensement furent modifiées par la loi du 27 février 2002, afin de permettre la publication **annuelle** de la population légale des différentes circonscriptions administratives françaises.

À partir de 2010, des premiers tests furent réalisés pour faire le recensement par **Internet**. En 2015, pour la première fois, **tous les habitants** concernés par le recensement dans leurs **résidences principales** peuvent préférer la réponse par Internet à la réponse sur questionnaires papier. Le taux de réponse par Internet est finalement en France de 32,8 % pour un taux espéré avant collecte entre 25 et 30 %.

En ce début d'année 2016, le recensement de la population par l'**INSEE** a eu lieu dans la commune déléguée de Sainte-Suzanne. Il avait eu lieu à Chammes il y a 2 ans. Plusieurs centaines de Suzannais ont ainsi reçu une feuille de logement ainsi qu'un bulletin individuel à leur domicile par l'intermédiaire de nos trois recenseurs agréés par l'INSEE: **Nelly DELÉTANG, Josiane LEGENDRE et Sandrine VICAIGNE**, comme cela avait été annoncé dans *La Voix du Conseil* de janvier 2016.

Celles-ci n'ont pas toujours été bien reçues chez certains habitants alors qu'elles ne faisaient que leur travail, limité dans le temps, comme dans toutes les communes françaises recensées. La Commune est solidaire et les remercie particulièrement pour leur dévouement, leur efficacité et la qualité de leur travail.

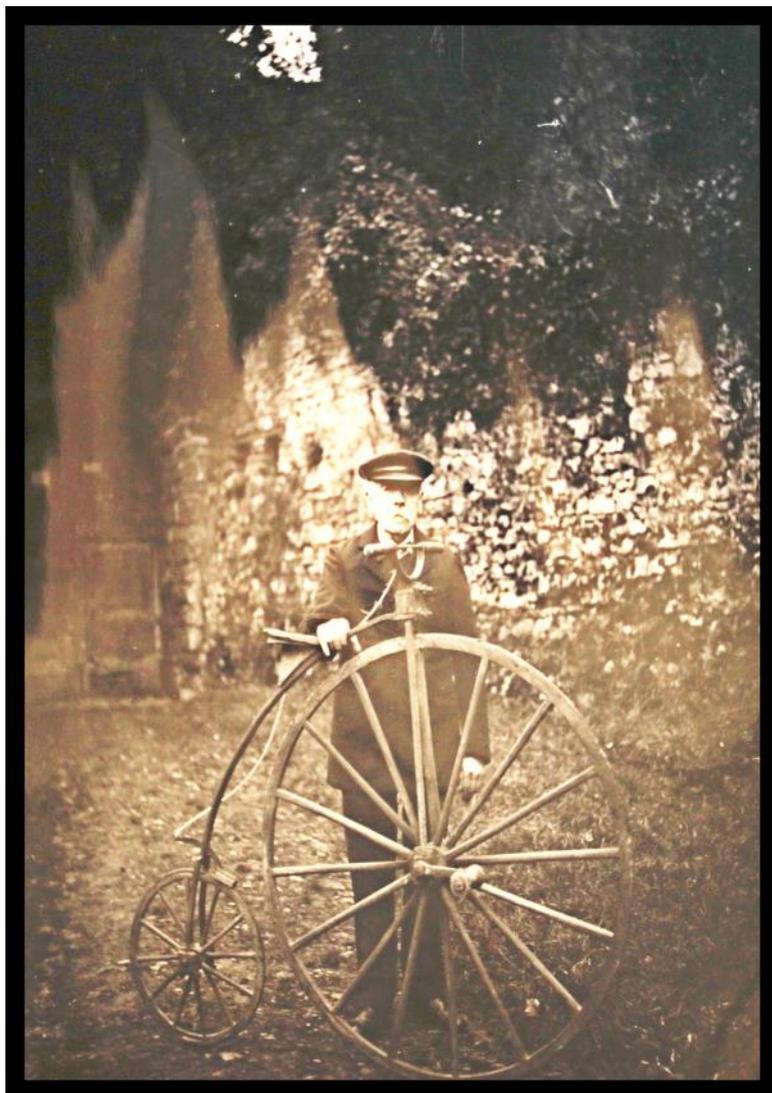
Merci aussi à **Sylvie CATEIGNE** responsable de l'ensemble du recensement pour la commune, et qui a centralisé les résultats pour l'Insee.

Les documents de l'Insee demandent notamment de renseigner l'âge, le niveau d'étude ou le degré de confort du logement. Si ces questionnaires de recensement peuvent parfois déranger certains habitants ayant le sentiment d'être « fichés », la législation leur impose néanmoins d'y répondre : l'article 3 de la loi n° 51-711 du 7 juin

1951 sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques prévoit que les personnes questionnées **sont tenues de répondre** aux enquêtes statistiques déclarées obligatoires par l'administration. Le recensement de la population organisé par l'Insee fait partie de ces enquêtes obligatoires. La loi précise que les renseignements, qui doivent être fournis **avec exactitude**, sont protégés par des règles de **confidentialité**. Aucune exploitation nominative n'en est faite, seule l'Insee exploite globalement les chiffres pour en tirer des informations macroéconomiques. Notamment, aucun élu n'a connaissance des réponses aux questionnaires.

Sanction : En cas de refus de réponse, une mise en demeure est adressée en lettre recommandée. En cas de refus persistant ou de réponse sciemment inexacte à des questions ayant trait à la vie personnelle et familiale, l'article 7 de la loi du 7 juin 1951 prévoit que vous pouvez être sanctionné d'une **amende de 38 euros**... Heureusement la Commune n'a pas eu cette année à constater de tels manquements volontaires !

Internet : Il était possible de répondre au questionnaire sur internet via le site le-recensement-et-moi.fr, les identifiants de connexion figurant sur la notice remise par l'agent recenseur. **130 foyers suzannais** ont utilisé cette possibilité, les autres ayant sans doute été surpris par cette nouvelle façon de procéder, ou n'ayant pas d'ordinateur. On peut penser que lors du prochain recensement les internautes seront nettement plus nombreux à utiliser cette procédure très simple qui ne demandait pas plus de temps que de remplir le formulaire à la main. Les résultats du recensement vous seront communiqués dès que l'Insee nous les adressera. **Le prochain recensement aura lieu en 2021, tant pour Sainte-Suzanne que pour Chammes** (décision de l'Insee pour les Communes nouvelles).



Les TAP au restaurant Beauséjour

Pour les restaurants des Coëvrans, la relève est assurée. Les futurs "Grands Chefs" sont en "formation" au restaurant Beauséjour dans le cadre des TAP, le mardi et le vendredi de 15h à 16h30.

Un grand merci à Sandrine et Stéphane Huchet, les patrons du restaurant et à Céline Massot, la cuisinière qui, pour la deuxième année, nous permettent d'organiser cette animation ô combien appréciée des enfants.



École-Éhpad: relations intergénérationnelles

Nous regretterons beaucoup notre Éhpad pour de multiples raisons mais il en est une, essentielle mais peu évoquée : la relation étroite entre les résidents de l'établissement et les enfants de l'école Perrine-Dugué.

Depuis que les TAP (temps

d'activités périscolaires) existent, des petits spectacles et les rési-

tions sont régulièrement organisées pour les anciens et les enfants.

Un exemple : le jeu "le petit bac". On pose une question aux équipes constituée d'un résident de l'Éhpad et d'un jeune. Il faut voir les efforts consentis par les enfants pour aider leurs coéquipiers âgés à trouver la réponse, qu'ils ont souvent sur "le bout de la langue" mais la mémoire leur faisant défaut, il faut un peu d'aide pour répondre.

Cela manquera beaucoup aux anciens, mais aussi aux enfants.



une relation étroite s'est nouée. Les enfants préparent des spectacles et les résidents en sont les premiers spectateurs. Des anima-

SAV System
Installation
Entretien
Dépannage

RGE
Eco
artisan

S.A.V. agréé • Dépannage 7/7 • 06 71 06 45 97 -
Particuliers & Professionnels - 0671064597@orange.fr

Chauffage • Plomberie • Climatisation • Géothermie
• Aérothermie • Solaire • Bois
22.24 rue de Montsurs 53270 sainte Suzanne

SARL fabrice GAUTUN Automobiles
Réparations mécanique
et carrosserie toutes marques.
Vente véhicules neufs / occasions
Dépannage 24h/24h - 7J/7J

PEUGEOT

Z.I. des Nochetières - 53600 EVRON
Tél. 02 43 01 36 74 - Mail : gautun-automobiles@sfr.fr

Centre de Loisirs de Voutré

Les contraintes budgétaires ont conduit le service jeunesse de la 3C, à s'interroger sur la fréquentation des divers centres ALSH, et en particulier le maintien de l'ALSH de Voutré, pendant les petites vacances.

Du fait d'une fréquentation en baisse et de la mutualisation des moyens, les accueils de loisirs sans hébergement, dont celui de Voutré, risquaient donc une fermeture durant les petites vacances scolaires.

Devant cette situation, les élus ont réagi. " *Avec mes collègues des communes environnantes, Torcé-Viviers, Saint-Georges-sur-Erve, Vimarcé, Assé-le-Béranger et Sainte-Suzanne-et-Chammes, nous avons décidé par une lettre d'information distribuée à 500 exemplaires dans les écoles, d'alerter et de sensibiliser les parents sur les risques de voir disparaître un service de proximité* ", indique Dominique Richard, maire de Voutré.

Résultat : avec une moyenne de fréquentation de dix-huit jeunes par jour, le centre a affiché complet. " *Certains jours, une liste d'attente de trois à cinq enfants témoigne qu'une telle structure doit perdurer. C'est l'essentiel pour la vie de nos communes* ", précise le maire. " *La mobilisation des parents a été déterminante et je suis rassuré pour le maintien de l'ouverture du centre pendant les vacances de Pâques* ", déclare Franck Armengol, directeur.

Franck, Émilie et Aurélie, les animateurs, ont accueilli les enfants jusqu'au 19 février. Ils ont proposé des ateliers à thème, des activités manuelles, des fabrications d'objets volants...

Le centre des loisirs est ouvert tous les mercredis et est souvent au maximum des ses capacités d'accueil avec vingt enfants.

La Commune de Sainte-Suzanne-et-Chammes incite fortement les parents à continuer à inscrire leurs enfants pour que ce centre perdure.

Contact:

Franck Armengol, tél: 02 43 02 78 43 ou 06 11 37 61 66 (permanence le mardi matin)

Site et: coevrons.portail-familles.net



TAXIS/AMBULANCES LAMY
za des Coëvrons
53270 Ste SUZANNE & CHAMMES
02.43.01.40.01 - taxi.lamy@orange.fr

*** INVITATION ***

TAXIS / AMBULANCES LAMY fête ses 30 ans.

Vous êtes cordialement invité à venir
lors de notre porte ouverte
le 30 Avril 2016
pour fêter cet évènement.
(à partir de 10h00)

Merci de confirmer votre présence par mail ou
téléphone avant le 25 Avril 2016.



Vous pourrez découvrir nos locaux, voir nos
équipements et véhicules de secours.
Un pot de l'amitié vous sera offert pour vous
remercier de votre visite.

Êtes-vous sûr de pouvoir continuer à recevoir la télé à partir du 5 avril prochain?



Si vous recevez la télé par l'antenne râteau, faites le test pour savoir si votre télé est déjà compatible à la HD:

si le logo HD apparaît sur la chaîne 7 ou sur la chaîne 57 à gauche de l'écran, vous n'avez rien à faire; vous continuerez à recevoir toutes les chaînes de la TNT.

Si le logo HD n'apparaît ni sur la chaîne 7 ni sur la chaîne 57 à gauche de l'écran, vous devez vous équiper d'un adaptateur TNT HD.

recevoirlatnt.fr 0970 818 818 (Appel non sur-taxé)

Château de Sainte-Suzanne

Château / Donjon / Bergerie / Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine

Périodes et horaires d'ouverture:

Du 1er février au 30 juin: ouvert de 9h45 à 12h30 et de 13h30 à 17h15 (sauf les week-ends et jours fériés de mai et juin: 10h-13h et 14h-19h)

Contact:

Château de Sainte-Suzanne / CIAP – 1, rue Fouquet de la Varenne – 53270 Sainte-Suzanne-et-Chammes

Tél. : 02 43 58 13 00

Courriel : chateau.ste-suzanne@lamayenne.fr Site internet : www.chateaudesaintesuzanne.fr

L'agenda d'avril

Mardi 5 avril

11h: Activités jeune public - "Miam miam château " - enfants 5/7 ans - sur réservation

14 h: Activités jeune public - "Deviens archéologue du bâti " - enfants 8/12 ans - sur réservation

Jedi 7 avril

11h: Activités jeune public - "Miam miam château " - enfants 5/7 ans - sur réservation

14 h: Activités jeune public - "Deviens archéologue du bâti " - enfants 8/12 ans - sur réservation

Dimanche 10 avril

De 14h à 17h: " ça cartonne au château " - Dimanches en famille

Mardi 12 avril

11h: Activités jeune public - "Miam miam château " - enfants 5/7 ans - sur réservation

14 h: Activités jeune public - "Deviens archéologue du bâti " - enfants 8/12 ans - sur réservation

Jedi 14 avril

11h: Activités jeune public - "Miam miam château " - enfants 5/7 ans - sur réservation

14 h: Activités jeune public - "Deviens archéologue du bâti " - enfants 8/12 ans - sur réservation

Dimanche 17 avril

15h - 15h30 - 16h - 16h30: **Les instantanés du CIAP** - interventions courtes

Dimanche 24 avril

16h: visite commentée de la forteresse

Ouverture de la pêche

Ce fut une belle ouverture, de par la météo, la clarté et le niveau de la rivière. Malheureusement le coup d'eau du milieu de semaine a perturbé grandement les truites qui se sont gavées de vers de terre. Pour preuve, en aidant un pêcheur à décrocher sa truite, celle-ci a craché de nombreux vers. La moyenne des prises tourne autour de 2 à 3 poissons par pêcheur. Ce n'est pas si mal compte tenu du contexte. Je pense quand même que les arcs-en-ciel ont dévalé après les fortes pluies que l'on a euesde, elles se sont retrouvées à l'écluserie, bloquées par le seuil aménagé sur la rivière. Ceux qui ont eu la bonne idée d'être là le jour de l'ouverture n'ont pas regretté ce choix. Alain Fouqueray, Président de « La truite suzannaise »

Laval a accueilli les migrants de Sainte-Suzanne

Le mercredi 24 février dernier, un pot a été organisé par France Terre d'Asile au VVF-Village de Sainte-Suzanne pour le départ des migrants.

La convention qui avait été passée entre l'État et VVF-villages s'arrêtait en effet le 6 mars dernier. Rappelons que le VVF était entièrement nécessaire pour la tenue de l'Assemblée Générale des plus beaux villages de France puis pour les vacances (vacances scolaires de printemps). À cette occasion se sont retrouvés tous les organismes et bénévoles qui ont permis que ce séjour se déroule dans les meilleures conditions possibles:

La DDCSPP (Direction départementale de la Cohésion sociale et de la protection des populations) de la Préfecture de la Mayenne, et notamment France Terre d'Asile, le FJT d'Évron, le Secours Catholique, les Restos du Cœur,

La commune de Sainte-Suzanne-et-Chammes (Jean-Pierre Morteveille, Marc d'Argentré, Roland Gaillard, Raymonde Pommier, Anne-France André), la Communauté de communes des Coëvrons, gestionnaire du VVF (représentée par Martine Bourny), et VVF-Villages représenté par Patrick le Moing directeur et Thierry Tarot, directeur régional (VVF avait eu l'initiative de la mise à disposition des locaux), Les bénévoles de *Social Lisons* (Dany Lefeuvre, Guilaine Beunaiche, Monique Cocain, Fabienne Geslot...) qui leur ont prodigué des cours de français,

La Paroisse Saint-Barnabé-en-Charnie (représentée par Frère François-Marie et Madame d'Argentré),

Et les particuliers qui ont invité les migrants ou leur ont manifesté leur solidarité.



Après un mot de la représentante de France Terre d'Asile, de Madame Fréard du FJT D'Évron et du maire, deux migrants ont lu un texte de remerciements en français, avant le mot de conclusion par Madame Deflesselle de la DDCSPP, et la photo-souvenir ci-contre.

Monsieur Philippe Vignes, Préfet de la Mayenne a adressé le même jour à Jean-Pierre Morteveille le SMS suivant: **"Merci beaucoup pour votre aide pour les Calaisiens. Remerciements aussi à tous ceux qui ont aidé à leur présence. Bien à vous, Philippe Vignes"**.

Les 17 personnes en demande de statut de réfugié ont à présent rejoint un foyer AFPA de Laval où ils se sont installés dans leurs nouveaux locaux.



Message de Daniel Fouqueray (Animateur, délégation de la Mayenne du Secours Catholique)"

*"Monsieur le Maire,
Nous tenons à vous remercier d'avoir mis à notre disposition un terrain de foot et les vestiaires pour le match de foot entre l'équipe foot solidaire du Secours Catholique Laval et l'équipe des migrants du VVF.*

Ce match s'est déroulé dans une ambiance très fraternelle. Les uns et les autres ont pu oublier pendant quelques instants leurs soucis. Résultat 4 à 4.

Les migrants nous avaient préparé un très bon repas.

*Encore un très grand merci pour tout ce que vous avez fait pour favoriser l'accueil de ces personnes.
Bien cordialement,*



Les Animations d'Avril-Mai 2016

Depuis le 2 avril réouverture du Musée de l'Auditoire 7, Grande Rue

Ouvert le mardi, jeudi, vendredi, samedi, dimanche de 15h à 18h30 ; « Sainte-Suzanne mille ans d'Histoire » et atelier d'enluminures de Dame Nika.

Mercredi 6 avril

10h30: Grand-moulin – Atelier* pain " les p'tits meuniers " - enfants 3/6 ans - " 3C "

15h: Grand-moulin – Atelier* pain " les p'tits meuniers " - enfants 7/12 ans - " 3C "

Randonnée pédestre à Parné sur Roc - 10 km – « FT Suzannais ». Rendez-vous à 14h15 - Salle des fêtes de Parné. Petite randonnée: Saint-Denis du Maine (circuit réduit)

Rendez-vous: 13h30 - Parking de covoiturage "les grands prés" (route d'Évron)

Jeudi 7 avril

14h: salle des fêtes de Saint-Jean-sur-Erve - fête cantonale des aînés ruraux - Chorales du canton - " Génération mouvement "

De 12h50 à 13h10: Place Ambroise-de-Loré - passage de la course cycliste "Circuit cycliste Sarthe-Pays de la Loire"

Vendredi 8 avril

15h: Grand-moulin - " Les p'tits énergiques " - Atelier* énergies renouvelables - (enfants 8/14 ans) - " 3C "

Dimanche 10 avril

15h45: départ devant la mairie - **Visite guidée de la Cité médiévale** (visite commentée de la cité) - " association des Amis de Sainte-Suzanne "

Mercredi 13 avril

10h30: Grand-moulin – Atelier* pain " les p'tits meuniers " - enfants 3/6 ans - " 3C "

15h: Grand-moulin – Atelier* pain " les p'tits meuniers " - enfants 7/12 ans - " 3C "

Jeudi 14 avril

13h30: Salle des fêtes de Chammes - concours de belote (réservé aux adhérents de l'Amicale du fil d'argent ou de l'Amicale de l'Erve) - "Amicale de l'Erve"

13h30: espace loisirs à Chammes - concours de pétanque (réservé aux adhérents de l'Amicale du fil d'argent ou de l'Amicale de l'Erve) - "Amicale de l'Erve"

Vendredi 15 avril

15h: Grand-moulin - " Les p'tits énergiques " - Atelier* énergies renouvelables - (enfants 8/14 ans) - " 3C "

Mercredi 20 avril

Randonnée pédestre à Mont Saint Jean (72) - 10 km – « FT Suzannais », Rendez-vous à 14h15 place de l'église de Mont Saint Jean. Petite randonnée (circuit réduit) - Le Bois du Tay

Rendez-vous: 13h30 - Parking de covoiturage "les Grands Prés" (route d'Évron)

Samedi 23 avril

20h45: salle Maxime-Létard - **concert de printemps** (musique variée) - "Harmonie"

Dimanche 24 avril

8h: étang des Chauvinières - **Concours de pêche du Haut-Anjou** - "la Truite suzannaise"

15h: salle Maxime-Létard - **concert de printemps** (musique variée) - "Harmonie"

Dimanche 1er mai (fête du travail)

De 8h à 18h: rues de la cité - "**Les Puces suzannaises**" (brocante) - "groupe des commerçants - Médiéville"

14h45: départ devant le musée - **Promenade des Moulins** - promenade commentée - " association des Amis de Sainte-Suzanne "

16h: CIAP - **concert de musique Klezmer** - **concert classique** - "Association Musiques pour tous"

Mercredi 4 mai

Randonnée pédestre à Saint-Pierre-sur-Orthe - 10 km – « FT Suzannais »

Rendez-vous à 14h place de l'église de Saint-Pierre-sur-Orthe

Petite randonnée (circuit réduit) - Saint-Pierre-sur-Orthe

Rendez-vous: 13h30 - Parking de covoiturage "les Grands Prés" (route d'Évron)

Jeudi 5 mai (Ascension)

13h30: salle Maxime-Létard - Loto alimentaire - " Médiéville "

Dimanche 8 mai

12h: monument aux morts de Chammes - Cérémonie du 71ème anniversaire de la Victoire - " Commune "



Rousseau Numa
09.66.84.08.15

ROUSSEAU
diffusion Automobiles

ZI des Nochetières
53600 Evron

Rousseau.diffusion@orange.fr

*Ateliers enfants = sur réservation auprès de l'Office de Tourisme ou au Grand Moulin.